

# Accompagnement à la santé et parcours de soins des enfants et adultes en situation de handicap (2023)

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Garantir l'accès à la santé des personnes en situation de handicap est un cap dans l'ensemble des politiques publiques actuelles. Dans ce giron, la HAS a publié des recommandations de bonnes pratiques. En ce sens, cette formation vise à :

- Se situer dans une démarche de promotion de la santé
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans le parcours de soins de la personne
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services
- Connaître les outils permettant de faciliter toutes les démarches liées à la santé

## PUBLIC :

Professionnels des ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)

## PREREQUIS :

Aucun prérequis

## CONTEXTE :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées consacre le principe de l'accès au droit commun (le cas échéant adapté) et de la compensation. La réponse aux besoins de santé des personnes en situation de handicap participe ainsi à ces objectifs : garantir l'accès aux soins, en tenant compte des spécificités du handicap. En effet, leurs taux de mortalité et de morbidité sont plus élevés que pour le reste de la population, du fait des pathologies associées, mais également du suivi médical pas toujours approprié.

Pour les établissements sociaux et médico-sociaux, l'enjeu sera de prendre en compte ces spécificités dans l'accompagnement et de prévenir les écueils. Or, les recommandations diffusées par l'Haute Autorité de Santé (précédemment par l'Anesm) proposent notamment de veiller à :

- la participation de la personne au volet soin de son projet personnalisé
- la promotion de la santé
- la cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne
- la formation et le soutien des professionnels

## PROGRAMME :

- La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé :
  - droits liés à la santé,
  - accès aux informations sur la santé et modalités du partage des informations,
  - co-construction du projet personnalisé,
  - place des proches
- La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé, repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problèmes
- La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global.
- Connaître les droits liés à la santé de la personne en situation de handicap.
- Identifier les modalités d'accès aux droits pour la personne
- Adopter une posture professionnelle favorisant la co-construction du projet



## MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration
- Travaux en sous-groupes sur les éléments de la recommandation.

## MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## MODALITES D'INSCRIPTION :

### **Modalités d'inscription :**

Inscription en ligne obligatoire.

### **Coût de la formation :**

- Contribuant : 155 €/participant
- Non contribuant : 205 €/participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)  
Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

## COÛT DES FORMATIONS INTRA :

*Contribuants au CREAI : 1160€ par jour*

*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51